

4.0 crédits

60.0 h

Enseignants:	Gaigneaux Eric ; Biolders Charles ; Bertin Pierre ; Dufey Joseph (coordinateur) ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Le stage est placé sous la responsabilité académique d'un ou de plusieurs "directeurs des stages", membres de la Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale; sur le lieu du stage, la guidance de l'étudiant est assurée par un "maître de stage". Le stage est effectué en dehors des périodes normales d'enseignement et doit être effectué avant l'entrée en troisième année d'étude. Sa durée est d'un mois.</p> <p>Le stage s'effectue dans une petite ou moyenne entreprise relevant du secteur agronomique et/ou de l'ingénierie biologique (agriculture, foresterie, agro-industrie, bio-industrie, environnement, ...), dans le secteur privé ou public, en Belgique ou à l'étranger. Au cours de la première année d'étude (BIR 11), des séances d'information et de discussion sont organisées par le(s) directeur(s) des stages assisté(s) d'étudiants des années supérieures. L'étudiant y reçoit les conseils nécessaires pour opérer un choix judicieux de lieu de stage, pour rechercher la documentation, pour faire face aux problèmes sur place, etc... L'étudiant y reçoit également "guide du stagiaire" rassemblant les informations pratiques concernant le stage et son évaluation. Celle-ci est réalisée au moins par deux personnes.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Le stage constitue une sensibilisation aux aspects techniques, économiques et sociaux rencontrés dans les secteurs d'application de l'ingénierie biologique, agronomique et environnementale. Il vise à développer les qualités de contact humain, l'esprit d'initiative, la capacité d'adaptation aux circonstances et le sens de l'organisation de l'étudiant. Il doit éveiller la curiosité à l'égard des enseignements à venir et développer la motivation pour les études et la profession. Il peut aider l'étudiant à préciser le choix d'une orientation pour les années d'ingénieur. Le stage constitue aussi un premier apprentissage à la recherche documentaire, à la rédaction et à la mise en forme d'un rapport.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	L'évaluation porte sur un ensemble de critères communiqués aux étudiants dans le guide du stagiaire. La note porte tant sur la réalisation que sur le rapport du stage et est rattachée à l'épreuve de la troisième année d'étude (BIR 13).
Autres infos :	Le cours ne fait appel à aucun support particulier qui serait payant et jugé obligatoire. Les ouvrages payants qui seraient éventuellement recommandés le sont à titre facultatif.
Cycle et année d'étude: :	> <a href="#">Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur</a>
Faculté ou entité en charge:	AGRO